



FONDS POUR LA
CONSOLIDATION DE
LA PAIX → → →



ONU DC
Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime



Organisation
internationale
du Travail

Prévention de l'extrémisme violent à travers l'autonomisation des jeunes en conflit avec la loi et le renforcement de l'accès aux droits et à la justice

Bailleur de fonds : Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF)

Mise en œuvre : Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONU DC) et Organisation Internationale du Travail (OIT)

Durée du projet : 18 mois

Budget : USD 1.5 million

Groupe cible : Jeunes en conflit avec la loi âgés de 15 à 24 ans, identifiés dans les Centres d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi, les prisons, les commissariats ou les quartiers vulnérables

Partenaires institutionnels : Ministère de la Justice, Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation



Nouadhibou

Nouakchott

Kiffa

Contexte du projet

En Mauritanie, de nombreux jeunes dans des situations de grande vulnérabilité sociale et économique, sont confrontés au système judiciaire en tant qu'auteurs de violences.

Les raisons qui mènent les jeunes à entrer en conflit avec la loi sont variées : pauvreté, famille, déperdition scolaire, chômage, exclusion sociale et économique, drogues, etc. Ils sont également susceptibles d'être victimes d'abus ou de violences, ainsi que des failles dans le mécanisme de justice. Une fois condamnés, ils sont le plus souvent rejetés par la société et continuent à souffrir du manque d'opportunités pour se développer et s'insérer professionnellement. Par conséquent, les jeunes en conflit avec la loi tendent à récidiver et revenir devant la justice pour des infractions similaires voire plus graves.

Stratégie et objectifs

Le projet vise à promouvoir une participation active, un meilleur accès aux droits, y compris à la justice, et l'autonomisation socio-professionnelle des jeunes en conflit avec la loi et ainsi contribuer à la cohésion sociale, la pérennisation de la paix et la prévention de l'extrémisme violent. Sa stratégie de mise en œuvre est centrée autour de trois axes :

- 1** Le renforcement de la **participation** des jeunes, notamment des associations de jeunes, dans la prévention des crimes et la réintégration des jeunes en conflit avec la loi.
- 2** Le renforcement de **l'accès à la justice et aux droits** des jeunes en conflit avec la loi et la formation des acteurs de la chaîne pénale.
- 3** **L'inclusion et la participation socio-économique** des jeunes en conflit avec la loi depuis leur identification jusqu'à leur réintégration dans la société.

Le récidivisme, couplé à l'augmentation récente de la criminalité urbaine et le manque de moyens d'accompagnement de la justice des mineurs, a entraîné un durcissement des décisions de justice et une diminution des mesures alternatives à la détention, ce qui fragilise encore davantage les possibilités de réintégration sociale et économique pour ce public. Les sentiments d'exclusion qui en résultent peuvent les rendre réceptifs aux discours haineux et violents et en faire des proies faciles à la radicalisation.

Le projet intervient à chaque phase du parcours des jeunes en conflit avec la loi, en fournissant notamment des appuis dans les domaines suivants :

Prévention des violences

- > Sensibilisation communautaire
- > Participation citoyenne
- > Résolution des conflits
- > Accompagnement social et professionnel

Traitement judiciaire

- > Formation des acteurs de la chaîne pénale
- > Assistance judiciaire
- > Traitement et prise en compte des addictions
- > Mesures alternatives

Réhabilitation des détenus

- > Conditions de détention et respect des droits
- > Éducation, sport et culture
- > Développement personnel
- > Formation professionnelle

Insertion socioprofessionnelle

- > Soutien aux familles
- > Élaboration de projets de vie
- > Apprentissage en entreprise
- > Entrepreneuriat social

2022

Résultats atteints

1 étude sur le parcours des jeunes en conflit avec la loi et 1 cartographie des services d'accompagnement social, juridique et professionnel réalisées.

34 associations de la société civile formées sur la justice juvénile, la prévention des crimes et/ou le coaching, l'entrepreneuriat et l'ESS.

31 personnels de santé formés sur le traitement des addictions et des troubles liés à l'usage des drogues.

1 Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi (CARSEC) créé à Kiffa.

1 étude réalisée sur le dispositif de formation professionnelle des CARSEC.

4 journées de découverte des métiers organisées au CARSEC pour 155 jeunes.

104 jeunes accompagnés dans les CARSEC, prisons ou commissariats pour établir un plan d'insertion, dont 33 déjà placés en entreprise pour suivre une formation professionnelle.

67 entreprises associées au projet pour accueillir des jeunes en apprentissage.

2023

Perspectives

Formations de travailleurs sociaux sur le renforcement des compétences familiales et l'accompagnement professionnel.

Formation des acteurs de la chaîne pénale sur la justice juvénile et les mesures alternatives à la détention.

Élaboration du **règlement intérieur du CARSEC**.

Création de nouveaux **ateliers, formation** du personnel et mise en place de programmes de formation professionnelle, cohésion sociale et autres activités socio-éducatives dans les CARSEC.

Accompagnement continu vers la réalisation des projets professionnels des jeunes en voie de réinsertion.

Appui aux initiatives menées par les associations de jeunes pour faciliter la réintégration sociale des jeunes en conflit avec la loi et prévenir la délinquance juvénile.

Création d'une entreprise sociale au profit des familles des jeunes détenus.

"Mama" Sidi Ali est un jeune mauritanien qui a grandi dans les banlieues de Nouakchott. Issu d'une famille pauvre, il a abandonné l'école très jeune et comme beaucoup d'autres à cet âge-là, ses mauvaises fréquentations l'ont amené à commettre des erreurs.

Mais Sidi Ali est intelligent et sais qu'il est possible de rattraper le tir en saisissant les opportunités qui s'offrent à lui. Durant son séjour au CARSEC, le projet l'a accompagné à travers un coaching personnalisé pour comprendre ses blocages et l'aider à préparer sa réinsertion dans la société.

Aujourd'hui Sidi Ali est libre, grâce au projet il a pu être placé dans une entreprise pour apprendre la mécanique. Sa conseillère le suit pour évaluer ses progrès et son état d'esprit périodiquement.

« Ce métier me plaît et je m'y sens bien, j'ai appris beaucoup de choses et chaque jour, je progresse. Je suis content de voir que mes parents me soutiennent dans cette direction. La vie n'a pas été facile pour moi mais maintenant je compte pleinement profiter de cette formation et aider ma famille. Mon conseil pour les jeunes est d'apprendre ou se former car c'est le moyen de gagner sa vie dignement et d'être respecté par les membres de sa famille et la société »



Partenaires de mise en œuvre

